

## FORMATION :

### Mettre en place une stratégie bas carbone

INTERETS POUR L'ENTREPRISE	OBJECTIFS DE LA FORMATION
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>S'exercer sur des cas concrets</b> à la mise en place d'une stratégie bas carbone</li> <li>• <b>Réaliser leurs propres bilans de gaz à effet de serre</b> et mettre en place un <b>suivi</b> dans le temps</li> <li>• <b>Identifier les marges de manœuvre et les actions</b> à mettre en œuvre</li> <li>• Avoir des <b>retours d'expériences</b> et des <b>bonnes pratiques</b> des autres entreprises participantes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser la <b>démarche, la gouvernance et la sensibilisation</b></li> <li>• <b>Collecter et traiter les données</b></li> <li>• <b>Analyse les résultats et les exploiter</b></li> <li>• Définir <b>une stratégie bas carbone</b> et la suivre</li> </ul>
PUBLIC VISE	FORMATEUR
<p>Toutes entreprises implantées en Polynésie française, quelles que soient leur taille, leur activité et leur maturité en matière de stratégie bas carbone.</p> <p>Il est préconisé de former 2 salariés par entreprise.</p>	<p><b>Ludovic SCHNEIDER</b> Gérant de l'agence de conseil et formation alter-éc(h)o conseil Expert climat-air-énergie et bilan carbone Utilisateur de la dernière version (v8.8) du Bilan Carbone et adaptation en 2023 des facteurs d'émission carbone à la Polynésie française</p>

#### PROGRAMME :

La formation se déroule sur 4 jours.

Elle sera organisée au sein de 4 organisations participantes et volontaires d'accueillir la formation. Ces organisations ont été nommés « entreprise A, B, C et D » dans le descriptif ci-dessous. Si les 4 organisations hôtes n'ont pas été identifiées, la formation se tiendra dans les locaux de la CCISM.

Le programme est le suivant :

#### Jour 1 : Organiser le projet, la gouvernance, la sensibilisation

- Visite de l'entreprise A et présentation de son fonctionnement global
- Introduction, présentation de la formation, validation des connaissances de base
- La gouvernance du projet
- La sensibilisation
- Séquence de travail sur la gouvernance et la sensibilisation dans l'entreprise A
- La définition du périmètre de réflexion
- Séquence de travail en sous-groupes sur le périmètre du bilan GES dans l'entreprise A puis mise en commun/apports
- Regard critique sur des périmètres choisis sur d'anciens bilan GES
- Séquence de travail en 4 sous-groupes (chacun travaillant sur l'une des autres entreprises formées) puis mise en commun/apports

### **Jour 2** : Collecter et traiter les données

- Visite de l'entreprise B et présentation de son fonctionnement global
- Les données à collecter et les différents outils disponibles
- Séquence de travail en sous-groupes sur la collecte des données dans l'entreprise B
- Le bilan GES d'une activité, d'un projet, d'une collectivité, d'un territoire
- Le traitement et la saisie des données
  
- Séquence de travail en sous-groupes sur la saisie et le traitement des données dans l'entreprise B

### **Jour 3** : Analyser les résultats et les exploiter

- Visite de l'entreprise C, présentation de son fonctionnement global et des données collectées
- L'analyse et l'exploitation des résultats
- Séquence de travail en sous-groupes sur l'analyse et l'exploitation des résultats de l'entreprise C
- La création de nouveaux facteurs d'émission
- Regard critique sur des analyses d'anciens bilans GES
- Séquence de travail en sous-groupes sur l'analyse et l'exploitation des résultats de 4 des entreprises formées (identification des spécificités)
- Mise en commun et explication des manières d'aborder les spécificités de différentes entreprises

### **Jour 4** : Définir une stratégie bas carbone et la suivre

- Visite de l'entreprise D, présentation de son fonctionnement global et des résultats de son bilan GES
- Les grandes pistes de réduction de son impact carbone
- Séquence de travail sous forme de WorldCafé sur les pistes d'amélioration de l'entreprise D puis mise en commun/apports
- Suivi de la stratégie
- Séquence de travail en 4 sous-groupes sur les pistes d'amélioration de 4 des entreprises formées
- Validation des acquis de la formation
- Évaluation de la formation

## **ACCOMPAGNEMENT ET SUIVI A L'ISSUE DE LA FORMATION**

A l'issue de la formation, deux points d'étape avec échanges de vive voix entre participants et le formateur, sous forme de webinaires, seront réalisés à 3 et 6/9 mois après la formation.

Ce suivi permet de proposer un accompagnement plus complet aux entreprises afin qu'elles puissent réellement engager la réalisation de leur bilan GES. Le suivi permettra également de pouvoir répondre à leurs doutes, difficultés et questions qui leur apparaîtront lors de leur mise en pratique.

### **PREREQUIS :**

Avoir suivi les 4 webinaires « Stratégie Bas Carbone » déployés en juin et juillet 2023 et/ou suivre leurs enregistrements accessibles gratuitement sur notre site [www.ccism.pf](http://www.ccism.pf).

Pour rappel, les 4 webinaires traitent des sujets suivants :

- Webinaire 1 : enjeu et logique globale de comptabilité carbone et stratégie climatique.
- Webinaire 2 : méthode du bilan gaz à effet de serre et réflexion sur le périmètre à prendre en compte
- Webinaire 3 : état des lieux, collecte et exploitation des données
- Webinaire 4 : stratégie carbone ou comment définir des objectifs, une stratégie et un plan d'actions appropriés

**En amont de la formation, les entreprises devront collecter leurs données et notamment :**

- **Leurs consommations d'énergie, par source, nombre et fluides utilisés pour les climatisations**
- **Leurs consommations d'énergie liés à leurs déplacements (professionnels, domicile/travail), aux intrants (et fret associés)**
- **Les volumes de déchets générés**
- **Toute autre donnée qui semble utile pour la réalisation de leurs bilans GES.**

**Il est préconisé d'inscrire 2 salariés par entreprises participantes.**

**DATE :**

23, 24, 25 et 26 octobre 2023

**LIEU :**

CCISM - Papeete

**DUREE :**

32 heures – 4 jours

**TARIF :** nous consulter

**EFFECTIF PAR SESSION :** 10 entreprises participantes

**Si le nombre maximal est atteint, une sélection sera effectuée par la CCISM et l'ADEME sur la base de questionnaires qui seront adressés à toutes les entreprises intéressées, en amont de leurs inscriptions.**